UNE APPROCHE DES CYCLES FAMILIAUX EN COTE D'IVOIRE

P. VIMARD et N'CHO S.

Introduction

Les données sur la structure des unités familiales au niveau national sont rares, d'autant plus lorsqu'elles permettent une approche longitudinale. C'est pourquoi nous utiliserons dans cette communication les données de l'Enquête à Passages Répétés de 1978-1979 de Côte d'Ivoire, malgré leur relative ancienneté, car elles permettent justement cette approche de la dynamique familiale dans un pays marqué par des transformations importantes.

En effet, les nombreux changements d'ordre économique et social qui ont marqué la Côte d'Ivoire depuis le début du XXème siècle sont intervenus comme instigateurs de l'émergence de dynamiques familiales originales et contraintes orientant directement l'évolution des systèmes familiaux[1]. De plus, un nouveau code de la famille, promugué en 1964 après l'Indépendance sur le modèle des législations familiales de l'Occident industrialisé, s'est révélé comme une contrainte supplémentaire intervenant directement sur la reproduction des modèles familiaux (Vimard, 1987).

Pour appréhender les structures familiales en Côte d'Ivoire à un moment de leur évolution, dans une orientation directement quantitative, nous avons donc privilégié les données de l'Enquête à Passages Répétés 1978-1979, réalisée auprès d'un échantillon national (Direction de la Statistique, 1982), pour leur caractère longitudinal qui permet de mesurer l'évolution des noyaux familiaux entre les deux termes de l'observation, distants d'une année, mais aussi pour une autre raison essentielle tenant à la nature de l'unité familiale étudiée. En effet le "noyau familial", groupe restreint de cohabitants centré sur une unique cellule de reproduction biologique (pouvant se trouver associée à des individus apparentés ou non), fut choisi lors de cette observation comme unité familiale de base, à l'intérieur de laquelle se trouvaient précisés les différents liens de parenté, rapportés à un individu chef de noyau[2]. Nous mènerons successivement sur l'ensemble du pays,

---

[1] On pourra, sur ce sujet, consulter notamment Antoine et Herry (1983), Chaveau (1987), Dozon (1985), Etienne (1987), Meillassoux (1964), Direction de la Statistique (1984).

[2] En conséquence, les concessions, unités effectives de collecte sur le terrain furent partagées en autant de noyaux qu'elles comportaient en leur sein de cellule de

moins Abidjan[3], une approche du cycle familial des individus (à partir des données de l'année 1978) puis une analyse du cycle des noyaux familiaux (saisi à travers leurs transitions entre 1978 et 1979)[4]

I. Une approche du cycle familial des individus

Sans un suivi long d'une population il est difficile d'avoir une vue exacte du déroulement du cycle familial des individus ; cependant une approche transversale permet de situer, à un moment donné, la position de ces individus dans la structure de parenté (en les distingant par exemple selon leur sexe et leur âge) et de mesurer leurs changements de situation familiale pour obtenir ainsi une première approximation de leur cycle familial.

1.1.Structure démographique de la parenté

Dans une précédente analyse (Vimard, N'Cho, 1988) nous avions examiné la manière dont les individus, résidant en 1978, étaient insérés dans les noyaux familiaux[5]. Résumons brièvement les conclusions auxquelles nous étions parvenues. Les individus de sexe masculin appartiennent jusqu'à 14 ans au noyau de leurs ascendants directs. Cette majorité devient relative à 15-19 ans. Quant au groupe 20-24 ans, il se révèle comme l'âge de transition par excellence : cinq relations concernent chacune plus de 10% des individus. Il s'agit dans l'ordre de modalités : chef de noyau (218 p. 1000), enfant

---

reproduction.

[3] Pour la ville d'Abidjan, le groupe domestique fut choisi comme unité collective pertinente lors de l'enquête et de l'analyse ; les résultats sont ainsi difficilement comparables avec ceux du reste du pays, mais on pourra se reporter aux travaux de P. Antoine, C. Herry et A. Guillaume (1983, 1986) pour avoir une meilleure connaissance de la structure des ménages dans cette agglomération.

[4] Cette communication a été réalisée dans le cadre d'une collaboration entre la Direction de la Statistique de Côte d'Ivoire et l'Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération (ORSTOM) pour l'analyse des structures familiales. L'Enquête Démographique à Passages Répétés, dont les données collectives sont analysées ici, fut réalisée en 1978 et 1979 par la Direction de la Statistique de Côte d'Ivoire. Le tiers de l'échantillon alors enquêté, choisi de manière aléatoire, fait l'objet de la présente étude.

[5] Les indices présentés ici sont calculés d'après l'observation de 52 071 individus, représentatifs, compte tenu des taux de sondage de l'enquête, d'une population de 5 233 801 résidants. Ces résultats diffèrent peu des mesures présentées en 1988 qui concernaient des données brutes et les interprétations que l'on peut en faire sont identiques.

(201), sans parenté (190), collatéral (185) et individu dans un groupement de non-apparenté (119). En constatant que 8,1% des hommes de cet âge vivent seuls on vérifie combien est importante, plus de 39% la part de ceux qui résident en dehors de toute organisation familiale. Une large proportion des jeunes hommes cessent alors d'appartenir à la famille de leurs ascendants sans avoir pour autant constituter un foyer. Au contraire, à partir de 25 ans, les hommes acquièrent de plus en plus la responsabilité de "chef de noyau familial". Cette propension est maximum à 45-49 ans (86,6%) puis elle diminue légèrement ensuite pour atteindre 75% chez les hommes les plus âgés.

A côté des situations "enfant" et "chef de noyau", on relève l'importance relative des "collatéraux" (plus de 10% des individus entre 10 et 29 ans) et des "sans parenté" (plus de 10% des hommes entre 15 et 29 ans). Les individus vivant seuls ne représentent à aucun âge une part importante mais celle-ci reste comprise, à partir de 20 ans, entre 5 et 10%. Quant aux hommes réunis dans des groupes de non-apparentés, le plus souvent célibataires, ils sont en proportion notable (de 5 à 11%) entre 15 et 35 ans. C'est là aussi une manifestation de cette phase de transition entre le stade de l'enfant et celui du chef de noyau familial. Lorsque l'on aura dit que les petits-enfants et les ascendants directs des chefs de noyaux familiaux sont peu représentés, on pourra constater que la structure démographique de parenté des hommes est relativement simple, sans être monolithique, avec deux modalités dominantes (responsable de noyau et enfant) au niveau global représentant ensemble plus des 3/4 des individus, et quatre modalités relativement importantes à différents âges (collatéral, sans parenté, individu seul, individu dans un groupement).

Pour les individus de sexe féminin, la distribution des liens de parenté selon l'âge est plus complexe puisqu'interviennent deux catégories quasiment inexistantes chez les hommes : celle des conjoints et celle des ascendants. Jusqu'à 15 ans, les enfants sont nettement majoritaires mais les situations "collatéral" et "sans parenté" représentent une minorité significative jusqu'à 19 ans, pour décroître ensuite et retrouver des proportions notables au-delà de 50 ans. A partir de 15 ans, les jeunes femmes sont dans leur majorité, relative puis absolue de 20 à 54 ans, épouses du chef de l'unité familiale. C'est la catégorie essentielle mais non exclusive de l'âge adulte.

En effet, une fraction d'entre elles acquièrent la responsabilité d'un noyau familial et ce dès le groupe 15-19 ans. Ces responsables d'unité représentent de 20 à 69 ans entre 15 et 20% des femmes, ce qui est loin d'être négligeable. De 20 à 49 ans la distribution des relations de parenté est relativement stable : les femmes sont épouses ou

responsables d'un noyau et les autres modalités sont très marginales. Mais à partir de 50 ans les femmes s'intègrent, en proportion croissante avec l'âge, au noyau familial de leurs enfants : 23% sont dans ce cas à 50-54 ans et plus de 28% au delà de 65 ans. Dans le même temps elles cessent d'être des conjoints du chef de noyau familial puisque celui-ci, le plus souvent nettement plus âgés que leurs épouses, décèdent en premier. Cela entraîne également pour elles une propension certaine à être "collatéral", "sans parenté" ou encore à vivre seule.

1.2.L'insertion familiale des enfants et leur départ des noyaux familiaux

Il convient d'insister sur le mode d'insertion des individus de moins de quinze ans dans les noyaux familiaux. Au delà d'un intérêt purement quantitatif, il s'agit là des classes d'âge les plus nombreuses, cette analyse nous semble avoir un intérêt social et prospectif. Le mode d'insertion d'un individu jeune se définit, d'une part, par son lien, de parenté ou non, avec le chef de noyau d'appartenance et, d'autre part, par le type de son noyau familial. L'appréhension de son mode d'insertion nous fournit ainsi des éléments sur ses cadres de socialisation, les formes et les conditions de celle-ci ; elle nous indique également les modèles familiaux susceptibles de se développer dans le futur par la diffusion de certains d'entre eux, encore minoritaires actuellement, auprès des individus les plus jeunes.

Les enfants de moins de quinze ans vivent dans 67% des cas avec leurs deux parents biologiques (tableau 1). 25% de ces enfants se trouvent avec un seul de leurs parents (leur mère non remariée ou leur père remanié). Près de 11% se trouvent dans un noyau familial sans y avoir d'ascendants directs : ils se trouvent alors accueillis par leurs grands-parents ou par des collatéraux. Enfin, plus de 4% sont hébergés par une famille qui n'est pas la leur.

Tableau 1
Situation de parenté des individus de moins de 15 ans selon le sexe (pour 1000)

	Masculin	Féminin	Ensemble
Avec leurs deux parents biologiques	605	597	601
Avec leur père	86	66	76
dont père remarié	65	53	59
père vit seul	21	13	17
Avec leur mère	155	172	163
dont mère remariée	10	10	10
mère vit seule	145	162	153
Avec leur conjoint	0	5	3
Dans un noyau familial			
dont avec leurs grands-parents	30	31	30
dont avec leurs collatéraux	79	76	78
Dans un noyau comme non-apparenté	43	52	47
Dans un groupement de non-apparenté	2	1	2

Il faut également souligner la part importante (17%) des enfants qui vivent dans un noyau familial monoparental. On peut penser que cette insertion des jeunes individus dans ce type de famille durant leur phase d'apprentissage social ne sera pas sans influence sur la diffusion à terme de ce modèle familial, notamment auprès des jeunes filles qui vivent avec leur mère.

En définitive, près d'un jeune sur quatre est élevé par un seul de ses parents (ramarié ou non), tandis que près d'un sur six l'est en dehors de sa famille biologique. On peu tnoter également que 5% de l'ensemble des individus de moins de quinze ans vivent en dehors de toute cellule familiale. Il existe donc pour certains enfants une distinction entre leurs parents biologiques et leur unité de socialisation, et il s'opère aussi, pour une plus petite fraction, une différenciation entre leur famille, même considérée dans son sens étendu, et leur unité de résidence[6].

[6] De même à Abidjan, en 1978-1979, 19% des enfants de moins de quinze ans ne sont pas des enfants directs du couple ou

Les différences entre les sexes sont relativement faibles. On notera cependant que les garçons ont une propension plus forte que les filles à vivre avec leur père et inversement les filles ont une probabilité plus élevée que les garçons de résider avec leur mère. Malgré tout pour les deux sexes, la propension de vivre avec la mère est plus élevée. On soulignera aussi la proportion plus importante de filles qui résident dans un noyau sans y être apparenté.

On a vu précédemment l'importance de la part des enfants de moins de quinze ans qui sont séparés de leurs parents biologiques ; aussi nous intéresserons-nous ici à cette partie du cycle familial des individus qui concerne leur départ de leur famille biologique d'origine.

Nous considérons comme moment du départ celui où l'individu cesse de vivre avec l'un au moins de ses parents biologiques[7]. Les courbes des départs selon l'âge (figure 1) nous montrent les écarts dans les cycles de départ de chaque sexe. Si l'allure des courbes sont comparables jusqu'au troisième anniversaire, on note de 3 à 9 ans une plus forte propension des filles à être séparées de leurs parents ; par contre de 10 à 15 ans ce sont les garçons qui quittent plus souvent leur noyau familial, tandis que les départs des filles se ralentissent. Si les parents semblent confier plus facilement à l'extérieur de très jeunes filles, c'est très certainement la scolarisation plus fréquente des garçons qui conduit à ces différences entre 10 et 15 ans.

Par contre à partir de quinze ans les filles, qui se marient à partir de cet âge (quelle que soit par ailleurs la forme de leur union), quittent fréquemment leur famille ; dès leur 21ème anniversaire moins de 10% des jeunes femmes sont séparées de leurs parents alors, qu'à cet âge, plus de 25% des garçons vivent encore avec ceux-ci! Et cette proportion diminuera relativement lentement atteignant 8% à 26 ans soit avec 5 ans de retard sur les jeunes femmes. Enfin au terme de ces cycles de départ (vers 37 ans), 7% des hommes vivent encore avec leurs parents, contre 2% des filles.

En définitive la courbe du cycle de départ des jeunes hommes est plus régulière que celle des femmes, très marquée par la précocité de leur entrée en union alors que les motifs qui motivent le départ des garçons (scolarisation,

---

de l'individu responsable du groupe domestique où ils s'insèrent (Antoine et Guillaume, 1986).

[7] Ces courbes, qui sous-entendent une vision longitudinale, sont en réalité construites, sur le modèle des courbes de nuptialité élaborées à partir de la méthode de Hajnal, en utilisant les proportions, à chaque anniversaire, d'enfants résidants avec l'un au moins de leurs parents biologiques.

apprentissage, recherche d'un emploi, mariage...) agissent successivement mais de façon moins itense[8].

II. Une approche du cycle des unités familiales

Pour apprécier le cycle des noyaux familiaux, il convient tout d'abord de préciser les différents stades ou types que peut atteindre cette unité au cours de son existence. Au sein de ce noyau familial, le composant nucléaire représente la partie numériquement la plus importante,il en constitue aussi le pivot autour duquel peuvent s'agréger ascendants, collatéraux et petits-enfants du chef de noyau et de ses conjoints ainsi que des individus ne leur étant pas liés par la parenté. Ces caractéristiques nous conduisent à définir les modalités de notre typologie en considérant :

* le type du composant nucléaire : celui-ci peut être un couple, une cellule monoparentale (comprenant un seul des parents avec ses enfants) ou une cellule nucléaire complète avec les deux parents et leurs enfants ;

* la présence ou l'absence de personnes apparentées au chef de noyau ou à ses conjoints.

Pour ne pas multiplier outre mesure les modalités de notre typologie nous ne distinguerons pas les noyaux familiaux selon qu'ils intègrent ou non des personnes étrangères à leur parentéle et ne considérerons ici que l'aspect familial des unités collectives. Cependant, compte tenu de leur fréquence dans la population et de leur nature spécifique, nous considérerons deux types de "noyaux" particuliers : l'un composé d'une seule personne, l'autre de plusieurs individus, généralement de jeunes célibataires, sans relation de parenté entre eux. Ainsi disposons-nous en définitive de neuf types de noyaux dont sept ont une spécificité familiale : pour les noyaux familiaux : chef de noyau+apparenté (1.1), couple (2.0), couple+apparenté (2.1), unité monoparentale (un parent+enfants) (3.0), monoparental+ apparenté (3.1), unité nucléaire (deux parents+enfants) (4.0), nucléaire+apparenté (4.1); pour les noyaux non-familiaux : individu seul (5.0), groupe d'individus non-apparentés (5.1).

---

[8] Des études sur le placement d'enfant en Côte d'Ivoire montrent que des motifs comme la scolarisation et la recherche d'un emploi contribuent également au départ des jeunes filles, mais de façon moins accusée que pour les garçons et de manière moins intense que les causes relatives à la nuptialité. Ces études nous enseignent aussi qu'un nombre significatif de jeunes filles sont confiées à l'extérieur de leur famille biologique comme aide-familiale (Antoine, Guillaume, 1986 ; Vimard, Guillaume, 1990).

Nous appréhenderons le cycle des unités familiales en mesurant les probabilités de transition de ces noyaux (probabilité annuelle de passage d'un stade à l'autre) à partir du suivi sur une année de 9767 noyaux, représentatifs de 1 058 928 unités, présents dans l'échantillon aux deux termes de notre observation sans considérer les unités qui sont sorties ou entrées entre ces deux dates[9].

Nous avons vu, dans notre analyse précédente portant sur l'ensemble des noyaux quel que soit le sexe de leur responsable (Vimard, N'cho, op. cit.), l'instabilité manifeste d'une frange importante de noyaux, et ce malgré la brièveté de la période d'observation. Pour cet ensemble de noyaux la fréquence totale des transitions varie de 127 (noyau monoparental) à 366 pour 1000 (couple + apparenté), et globalement 20% des unités collectives passe d'un type à l'autre durant une année, soit une probabilité remarquablement élevée compte tenu de cette durée. D'une façon générale les types de noyau comportant une unité nucléaire ou monoparentale apparaissent comme les plus stables ; à l'inverse ceux formés à partir d'un couple ou d'un chef de noyau vivant seul ou avec des apparentés s'avèrent les plus susceptibles d'une évolution rapide.

Les transitions révélées par la matrice d'ensemble renvoient directement aux deux ensembles d'individus qui composent les noyaux. On peut distinguer tout d'abord celles qui délimitent les différentes étapes du cycle de la vie familiale d'une unité de reproduction biologique (mariage, naissance puis départ des enfants, rupture du couple par divorce ou décès) et la font ainsi évoluer d'un stade à un autre. L'autre groupe de facteurs résulte de la mobilité intense des individus apparentés qui intègrent ou quittent les différentes unités familiales: installation puis départ de collatéraux et de petits-enfants, insertion des ascendants âgés dans le ménage de leurs enfants...

Dans cette communication nous analyserons les probabilités de transition des différents types de noyau, distinguées selon le sexe de leur responsable, en examinant successivement les deux modes de transition mis en évidence sur l'ensemble des unités[10].

---

[9] Pour une utilisation quelque peu différente d'une matrice de transition des familles on pourra se reporter à celui qui en fut l'initiateur H.V. Muhsam (1976).

[10] Dans les tableaux 2 et 3 les passages les plus fréquents, caractérisés par une probabilité supérieure ou égale à 5%, ont été indiqués en gras.

II.1. Les transitions des unités de responsable masculin

Globalement 19,8% des noyaux de responsable masculin subissent une transition durant l'année d'observation. Les unités nucléaires sont les plus stables. Les couples, les individus+apparentés, les unités monoparentales+apparentés les plus sujettes à transitions (tableau 2).

Les transformations de l'unité de reproduction démographique

Dans un premier groupe de transition nous grouperons celles qui marquent la constitution du composant nucléaire. On note tout d'abord les transitions qui traduisent la création d'une famille biologique. Il en est ainsi de celles qui font d'un homme seul le responsable d'un couple ou d'une unité nucléaire complète : chacune de ces transitions concerne 10% des individus seuls. Les transitions vers une unité monoparentale se révèlent plus rares (moins de 3% des cas) mais au total 235 pour 1000 des individus seuls sont un an après responsables d'une famille biologique (associée ou non à des apparentés). On peut souligner également dans ce groupe, la constitution d'une nouvelle unité de reproduction biologique par le remariage d'un homme qui conduit au passage d'une unité monoparentale à une unité nucléaire : de 11 à 23% selon qu'elles intégraient ou non des apparentés, des unités monoparentales évoluent de cette manière[11].

On relève ensuite les transitions qui caractérisent le début de la phase de constitution de la descendance : lorsque le couple se transforme en unité nucléaire à part entière ; près de 20% des couples effectuent cette transition durant l'année d'observation, et ils sont près de 16% à le faire lorsqu'ils accueillaient des apparentés au passage initial[12].

Enfin on remarque une transition qui marque la fin de la phase parentale par le départ du dernier enfant résidant : il s'agit du passage de 8,3% des noyaux "monoparentaux+apparentés" à des noyaux de type "individu seul+apparenté". Cette forme de transition est moins fréquente (moins de 3%) pour les unités nucléaires complètes dans la mesure où les enfants inclus dans ces unités étant plus nombreux et moins âgés en moyenne, la probabilité pour que le dernier d'entre eux quitte le noyau familial est nettement plus faible.

Le schéma général des transitions des unités de reproduction démographique de responsable masculin est représenté par la

---

11 Ces transitions fréquentes sont en revanche d'effectif faible dans la mesure où les unités monoparentales ne représentent que 32 pour 1000 des noyaux familiaux dirigés par un homme.

12 Le passage de l'individu seul à l'unité nucléaire (10%), signalée plus haut, participe également de cette forme de transition.

figure 2, construite à partir des transitions subies par les unités observées, que celles-ci intègrent ou non des apparentés au début ou/et au terme de l'observation. On remarque tout d'abord la grande stabilité des unités nucléaires : 95% conservent cette forme durant l'année d'observation. Au contraire les autres stades de l'unité de reproduction démographique sont sujets à transitions dans près de 25% des cas.

Les transitions les plus fréquentes marquent la constitution d'une unité de reproduction complète : elles mènent de l'individu seul, du couple ou de l'unité monoparentale à l'unité nucléaire (respectivement 91, 186 et 137 pour 1000) et on remarque également l'importance des transitions qui s'effectuent à partir de l'individu seul vers le couple (105 pour 1000). En retour le passage d'une unité monoparentale à un individu seul qui marque le départ du dernier enfant est également fréquent (83 pour 1000). Quant aux autres transitions, elles sont moins fréquentes.

La mobilité familiale des apparentés

L'arrivée d'un seul individu apparenté dans un noyau familial qui n'en compte pas modifie le type de celui-ci et marque son extension sur sa parentèle proche. A l'inverse, lorsque tous les apparentés quittent un noyau son type s'en trouve également changé et cela nous indique son repliement sur son composant nucléaire. Ces formes de transition sont relativement fréquentes, et nous pouvons dégager tout particulièrement certaines d'entre elles (tableau 2). Tout d'abord celle qui conduit les apparentés à abandonner leur chef de noyau qui ainsi reste seul (dans 11% des cas). A l'inverse les individus seuls s'adjoignent moins fréquemment des apparentés (2% seulement). De même les apparentés ont une propension supérieure à quitter les couples avec lesquels ils ont cohabité (dans plus de 13% des cas) qu'à venir rejoindre ceux-ci (7% seulement). Il en est également ainsi pour les unités monoparentales (respectivement 51 et 18 pour 1000). Par contre les unités nucléaires ont des probabilités équivalentes et élevées à accueillir ou à laisser partir des apparentés (10% environ).

II.2. Les transitions des unités de responsable féminin

Les transitions des unités de responsable féminin sont moins fréquentes que celles des noyaux dirigés par un homme (13,4 contre 19,8%)[13]. Les femmes seules évoluent vers des unités collectives dans près de 25% des cas, tout particulièrement

[13] Au contraire des noyaux de responsable masculin, les unités nucléaires sont les plus instables mais ceci n'a qu'une importance relative car ce sont des unités faiblement représentées (3 pour 1000) ; il en est de même de la stabilité totale des couples qui représentent seulement 1 pour 1000 des noyaux.

vers des unités monoparentales (près de 15%). Lorsqu'elles étaient intégrées à un groupe de non-apparenté au passage initial elles évoluent vers une unité monoparentale (108 pour 1000) ou bien elle crée un noyau d'une seule personne (84 pour 1000). Les unités de type "chef de noyau+apparenté" donnent également fréquemment lieu à un noyau d'une seule personne (plus de 10% des cas). Par contre les unités monoparentales, qui sont majoritaires pour les femmes chefs de noyau, sont en même temps les plus stables : plus de 90% d'entre ces unités ont conservé la même forme au terme de l'observation (tableau 3).

Les transformations de l'unité de reproduction démographique

Le schéma général des transitions de l'unité de reproduction démographique de responsable féminin (figure 3), est une version très simplifiée du schéma masculin. Seulement quatre transitions ont une fréquence qui approche ou dépasse 5% et, si l'on considère les effectifs des transitions, les flux respectifs entre les "femmes seules" et les noyaux monoparentaux représentent 94% de l'ensemble des transitions de cette unité de reproduction démographique.

Compte tenu de la faiblesse de la représentation des couples et des unités nucléaires dans les noyaux de responsables féminins, nous ne nous y attarderons pas ici. Les femmes seules le restent dans plus de 85% des cas, ou alors elles deviennent responsables d'une unité monoparentale (12%). Quant à ces unités monoparentales, particulièrement stables, comme nous l'avons vu, elles évoluent vers les femmes seules (près de 5%).

La mobilité familiale des apparentés

La mobilité familiale des apparentés est également fréquente dans les unités dirigées par des femmes, et nous pouvons dégager tout particulièrement certaines d'entre elles. Tout d'abord, celle qui conduit les apparentés à abandonner leur chef de noyau, qui ainsi reste seul (dans 11% des cas). A l'inverse les individus seuls s'adjoignent moins fréquemment des apparentés (près de 6% seulement). De même les apparentés ont une propension supérieure à quitter les unités monoparentales avec lesquelles ils ont cohabité qu'à venir rejoindre celles-ci (respectivement 9,8 et 3,4%).

Des cycles familiaux multiformes

Si l'on considère les résultats de notre analyse, le cycle, présenté comme classique dans l'analyse démographique de la famille, qui mène de l'individu seul au couple puis à l'unité nucléaire avant que ne s'effectue le chemin inverse s'avère comme trop élémentaire.

En effet, l'unité nucléaire est souvent une unité instable qui se transforme en unités monoparentales. De plus certaines transitions rompent le déroulement régulier du cycle. Ainsi, on peut penser, compte tenu de la brièveté de notre observation, que plusieurs des évolutions enregistrées entre les positions "individu seul" et "unité nucléaire" recouvrent des transitions directes : la cohabitation des époux se trouvant alors simultanée à la naissance de leur premier enfant,la co-résidence des deux membres du couple avant la naissance des enfants n'étant plus une étape obligée de la vie familiale. De même après un divorce, une unité nucléaire peut conduire, si les enfants demeurent tous avec un seul de leurs parents, d'une part, à une cellule constituée d'un individu seul et, d'autre part, à une unité monoparentale. En définitive le cycle du composant nucléaire n'est pas toujours en conformité à un modèle régulier car il se trouve fréquemment assujetti à de nouveaux comportements qui rompent son ordonnancement et conduisent à un cycle multiforme ; hétérogénéité que l'on retrouve dans la diversité des modes d'insertion des individus, tout particulièrement des enfants, dans les noyaux familiaux, et dans la durée relativement longue du cycle de départ des jeunes individus de leur noyau familial.

La prééminence relative de la famille nucléaire, qui détermine pour une large part la structure des noyaux familiaux comme le cycle de vie familiale des individus, concerne uniquement les noyaux de responsable masculin. A côté de cette unité nucléaire, on distingue également des formes secondaires largement diffusées, tels par exemple la famille monoparentale dirigée par une femme, les unités non-familiales et on relève l'importance des liens inter-individuels qui s'établissent hors de la cellule nucléaire, entre parents comme entre non-parents. Ces structures familiales qui contredisent le caractère exclusif de la famille nucléaire procèdent essentiellement de l'activation des solidarités au sein des familles étendues, du développement de structures de co-résidence extra-familiales, de l'autonomie des femmes et de l'émergence de nouvelles formes parentales : éléments qui sont tous confirmés lorsque l'on mène des observations en considérant des unités collectives plus larges que les noyaux familiaux pris en compte ici, comme le ménage ou le groupe domestique (Antoine et Herry, 1983 ; Vimard, 1987 ; Guillaume et Vimard, 1990).

Résumé

Il est particulièrement difficile de mesurer les dynamiques réelles des unités familiales puisque les données longitudinales nécessaires pour le faire sont rares. Aussi est-il apparu judicieux d'utiliser, dans cette communication, les données de l'enquête à passages répétés

de Côte d'Ivoire de 1978-1979 malgré leur ancienneté, car elle est l'une des seules observations sur le continent africain à permettre, dans un cadre national, d'effectuer un suivi des structures familiales.

Dans une première partie, cette communication, qui concerne l'ensemble du pays moins Abidjan, pour des raisons de définition de l'unité collective appréhendée, développe une approche du cycle familial des individus en situant les différences essentielles entre les sexes quant à l'insertion dans les noyaux familiaux et quant au cycle de départ des enfants de leur famille biologique. La plus grande diversité d'insertion des femmes dans les unités familiales et leur départ plus précoce sont notamment soulignés.

La seconde partie porte sur le cycle des unités familiales. La mesure des probabilités annuelles de changement de la structure des noyaux familiaux permet de cerner les différences de cycle et les modes de transition selon le sexe de leur responsable. La grande instabilité de la structure de ces noyaux familiaux se dégage de l'analyse ; instabilité qui résulte, d'une part, des transitions fréquentes de la cellule de reproduction démographique et, d'autre part, de la mobilité intense des individus apparentés (ascendants, collatéraux, petits-enfants).

Cette communication permet ainsi de dégager, à partir d'un suivi annuel des unités familiales et d'indicateurs fournis par l'analyse transversale, les premiers éléments d'une approche des cycles de vie familiaux, qui devrait être complétée de données à partir d'un suivi plus long sur des populations plus homogènes.

9

Tableau 2 : Probabilités de transition des noyaux familiaux de responsable masculin ; pour 1000 noyaux de chaque type initial résidant et ayant le même responsable aux deux passages (pour la signification des indices de type de noyau on se reportera à la page 7)

Type initial	Type final 1.1	2.0	2.1	3.0	3.1	4.0	4.1	5.0	5.1	Ens.
1.1	*660*	49	43	0	**68**	23	36	**113**	8	23
2.0	6	*632*	**70**	2	0	**170**	27	28	3	113
2.1	28	**137**	*662*	0	1	19	**140**	12	0	50
3.0	14	9	8	*749*	**51**	**108**	0	30	30	24
3.1	**83**	0	18	18	*625*	44	**185**	15	12	8
4.0	0	22	2	13	2	*850*	**99**	9	2	477
4.1	2	6	27	5	3	**98**	*857*	1	1	188
5.0	22	**91**	16	27	1	**83**	17	*707*	36	92
5.1	23	42	5	13	2	21	11	**74**	*809*	24
Ens.	21	108	50	29	10	456	223	79	25	1000

Fig. 1

SCHEMA DES TRANSITIONS DURANT LE CYCLE DE VIE
DE L'UNITE DE REPRODUCTION DEMOGRAPHIQUE
CHEF DE L'UNITE DE SEXE MASCULIN

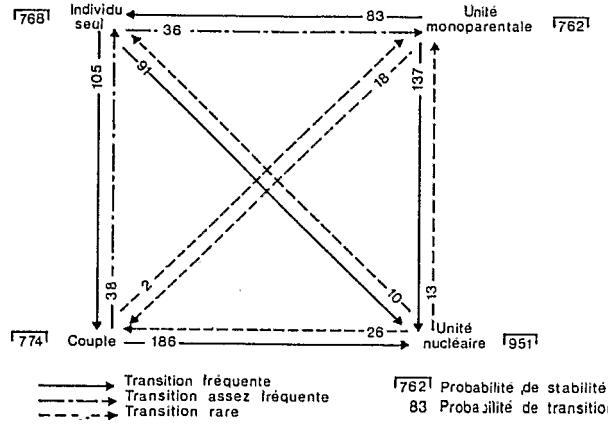

Fig. 2

SCHEMA DES TRANSITIONS DURANT LE CYCLE DE VIE
DE L'UNITE DE REPRODUCTION DEMOGRAPHIQUE
CHEF DE L'UNITE DE SEXE FEMININ

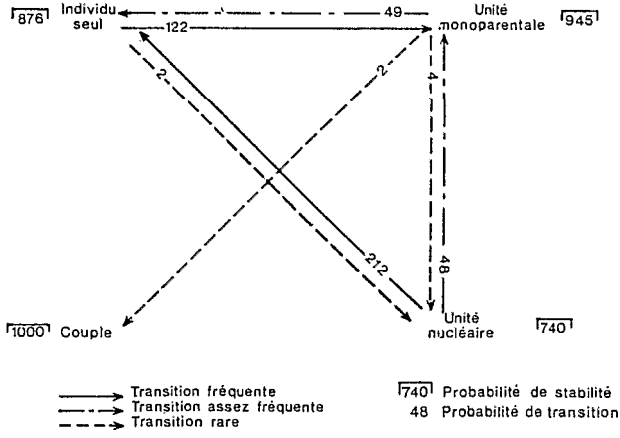

REFERENCES

Antoine P. et Herry C. 1983 Urbanisation et dimension du ménage, Cahiers ORSTOM, Série Sciences Humaines, Vol XIX, n° 3: 295-310.

Antoine P. et Guillaume A. 1986 Une expression de la solidarité familiale à Abidjan: enfants du couple et enfants confiés. Les familles d'aujourd'hui. Colloque de Genève (17-20 septembre 1984), n° 2, AIDELF, Paris: 289-297

Chauveau J.P. 1987 La part baule, effectif de population et domination ethnique: une perspective historique, Cahier d'Etudes Africaines, 105-106, XXVII-1-2: 123-165

Direction de la Statistique 1982 Enquête démographique à passages répétés, 1978-1979, Résultats définitifs, Ministère du Plan et de l'Industrie, Direction de la Statistique, Abidjan

Direction de la Statistique 1984 Enquête ivoirienne sur la fécondité 1980-1981, Rapport principal, Volume 1, Analyse des principaux résultats, Ministère de l'Economie et des Finances, Abidjan

Dozon J.P. 1985 La société bété, Côte d'Ivoire, ORSTOM-Karthala, Paris

Etienne M. 1987 Rapports de sexe et de classe et mobilité socio-économique chez les Baoulé (Côte d'Ivoire), Anthropologie et Sociétés, Vol 11, n° 1:71-93

Meillassoux C. 1964 Anthropologie économique des Gouro de Côte d'Ivoire. De l'économie de subsistance à l'agriculture commerciale, Paris, La Haye, Mouton

Muhsam H.V. 1976 On the demography of families, Journal of Comparative Family Studies, Vol 7.

Vimard P. 1987 Diversité des structures familiales en Côte d'Ivoire, une approche à partir d'études de cas en milieu rural akan, ORSTOM, Abidjan.

Vimard P.,N'Cho S. 1988 Les noyaux familiaux en Côte d'Ivoire: structures et probabilités de transition in Congrès Africain de Population, Dakar, UIESP, Liège, Vol. 2, 1988:5.2.59-75

Vimard P., Guillaume A. Mobilités familiales et spatiales des enfants en Côte d'Ivoire, in Migration, changements sociaux et développement, IIIèmes Journées Démographiques de l'ORSTOM, (septembre 1988, Paris), Collection Colloques et Séminaires, ORSTOM, Paris, 1990.

CONFERENCE « FEMME, FAMILLE ET POPULATION »
OUAGADOUGOU, BURKINA FASO 24-29 AVRIL 1991

CONFERENCE ON "WOMEN, FAMILY AND POPULATION"
OUGADOUGOU, BURKINA FASO APRIL 24-29, 1991

FDO
3

Volume 1
Communications sollicitées
Commissioned papers

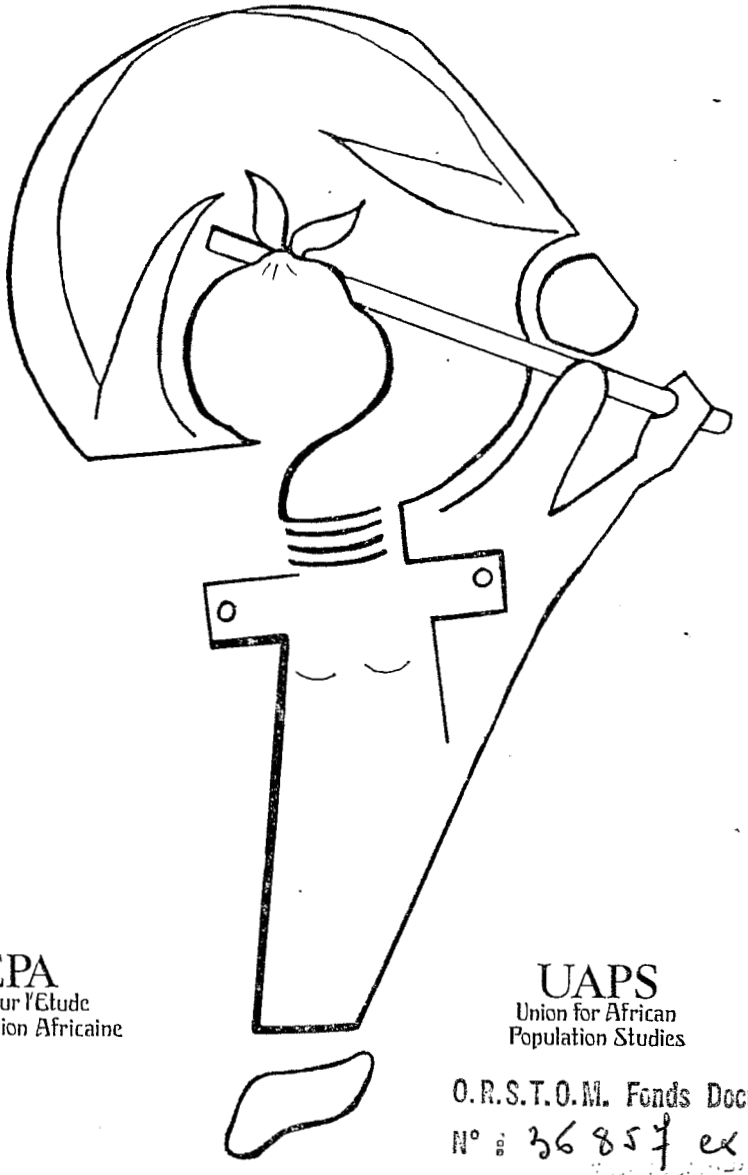

UEPA
Union pour l'Etude
de la Population Africaine

UAPS
Union for African
Population Studies

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire
N° : 36857 ex 1
Cote : B